

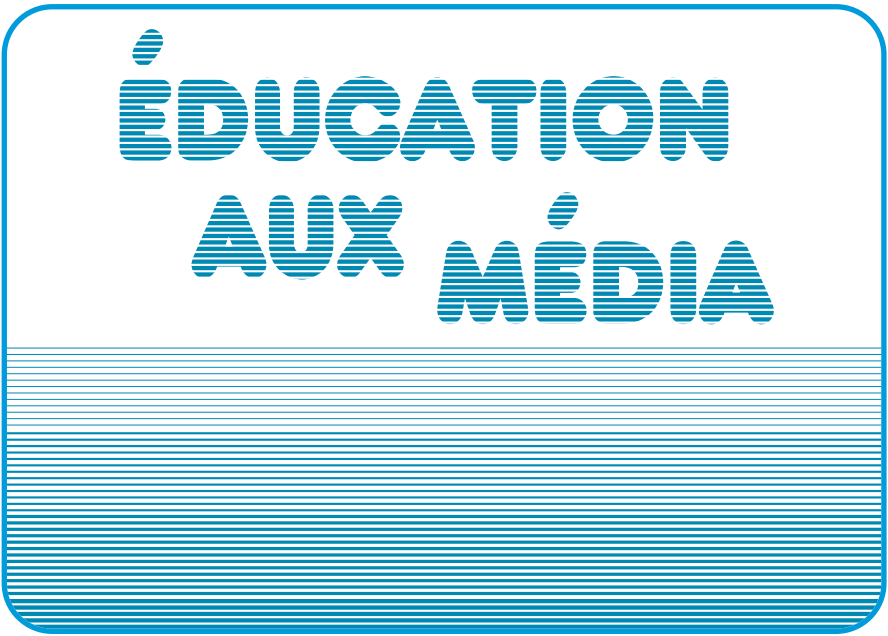
ARCHIVES / GRAVE

- ▶ **Rapport du sous-groupe
"Education aux médias"**

CIRCE III 1982

GRUPE DE TRAVAIL ROMAND ET TESSINOIS
DE L'AUDIOVISUEL À L'ÉCOLE (GRAVE)

ÉDUCATION AUX MÉDIA



RAPPORT DU SOUS-GROUPE «ÉDUCATION AUX MÉDIAS»
DE LA COMMISSION INTERCANTONALE ROMANDE
DE COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT (CIRCE III)
DEGRÉS 7, 8 ET 9

Dans sa séance du 12 mars 1981, CIRCE III a constitué un sous-groupe de travail chargé de présenter un rapport relatif à

L'EDUCATION AUX MASS-MEDIA DANS LES PROGRAMMES DE CIRCE III

Ce sous-groupe, présidé par M. Michel Bovard, président de CIRCE III, comprenait:

M. Gérald Berger, président du GRAVE, Fribourg;
M. Robert Gerbex, secrétaire à la coordination;
M. Pierre Jelmi (JU), instituteur, CIRCE III;
M. Daniel Reymond (VD), délégué de la CS II;
M. Noël Ruffieux (FR) sous commission de français;
M. Gérald Rebetez (NE), sous-commission d'histoire;
M. André Golan (GE), sous-commission d'Allemand.

Le présent document est le rapport final du groupe de travail, rédigé en collaboration avec le Groupe de travail romand et tessinois de l'audiovisuel à l'école (GRAVE) et les Associations professionnelles.

Lausanne, octobre 1982.

L'ÉDUCATION AUX MASS-MEDIA DANS LA PERSPECTIVE DES PROGRAMMES-CADRES DE CIRCE III

Pourquoi une éducation aux mass-media à l'école ?

On peut définir globalement les mass-media (*) comme tous les moyens techno logiques qui permettent de diffuser et de transmettre des messages calibrés en fonction de certains publics. Dans le courant du XXe siècle, de nouveaux mass-media ont vu le jour et sont venus s'ajouter à ceux issus de l'invention de Gutenberg.

Depuis quelques années, une grande partie des émotions, des informations, plus généralement des messages qui nous sont transmis proviennent des mass-media. Ce qui, auparavant, était en priorité perçu grâce à des relations directes d'individu à individu ou d'individu à collectivité, est aujourd'hui souvent resu par l'intermédiaire des mass-media.

Cette transformation radicale des processus de communication a provoqué des mutations d'ordre sociologique et linguistique. D'une part, des relations médiatisées prennent le pas sur des rapports vécus et des activités concrètes. D'autre part, les mass-media créent des formes de langage qui se démarquent de celles mises en place par la civilisation de l'écriture. Le développement des mass-media est également à l'origine des moyens d'expression nouveaux qui viennent enrichir le patrimoine culturel de l'humanité.

L'apprentissage du comportement social lié à celui des activités langagières est l'une des missions fondamentales de l'école. Une éducation aux mass-media s'avère donc nécessaire puisque les mutations provoquées par les moyens de communication moderne ont en premier lieu des incidences sociologiques et linguistiques. Pour beaucoup d'élève, l'école sera la dernière chance d'acquérir une formation dans ce domaine. Il est nécessaire que l'élève dépasse le stade des relations médiatisées. Il faut l'amener à apprécier les relations directes, les créations personnelles et les divertissements vécus.

Longtemps regardés avec prudence par les enseignants, les mass-media entrent progressivement dans l'école. Celle-ci utilise nombre de moyens d'enseignement qui ont pour support les messages des mass-media. D'autre part, les moyens audio-visuels et leurs supports fonctionnent selon les mêmes processus que ceux des mass-media traditionnels.

(*) C'est ainsi que le groupe de travail a traité en particulier de la presse écrite (qui englobe la publicité et la bande dessinée) de la radio et de la télévision (qui englobe le film puisqu'il fait partie des programmes de TV)

Cette situation de fait implique une intégration de l'éducation aux mass media aux discipline~ déjà présentes dans la grille-horaire.

Comportements pédagogiques spécifiques

Parce qu'elle touche continuellement à des domaines socio-linguistiques, l'éducation aux mass-media doit respecter un certain nombre de comportements pédagogiques:

- L'enfant est un individu dont la représentation du monde n'est pas identique à celle de l'adulte. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de la perception d'images et de sons:
 - une éducation aux mass-media doit privilégier une expression libre de l'élève. L'enfant ne devrait pas être, dans un premier temps tout au moins, handicapé par son expression orale ou écrite, par des règles trop strictes comme celles liées à l'apprentissage de l'écriture et de la lecture;
 - souvent, l'enseignant détermine à l'avance le contenu d'un message et assigne l'élève à prendre connaissance de ce contenu. Dans une éducation aux mass-media, l'élève doit déterminer lui-même le sens du message qu'il est amené à recevoir.
- Une éducation aux mass-media doit apprendre à l'élève à être un acteur au sein des processus de communication. C'est pourquoi elle doit privilégier les travaux pratiques et les réalisations concrètes.
- Le langage des mass-media fait généralement appel aux sens et demeure intimement lié à la notion de plaisir. Une éducation aux mass-media ne peut nier cette spécificité.

Pistes méthodologiques

Une éducation aux mass-media conçue comme une heure totalement autonome dans la grille-horaire pose plusieurs problèmes pédagogiques: ce type d'éducation aux mass-media risque de manquer d'un ancrage réel dans le vécu de la classe.

Dans un cadre idéal, l'éducation aux mass-media devrait être ventilée dans plusieurs branches de la grille-horaire. Il faut pourtant souligner que les contingences actuelles qui président à l'élaboration des programmes et des grilles horaires, en particulier au niveau secondaire, rendent difficile une interdisciplinarité à grande échelle.

Une méthodologie à deux phases

Pour qu'une éducation aux mass-media porte ses fruits dans le système scolaire actuel, il est souhaitable qu'elle s'articule autour de deux phases:

a) La phase d'initiation

Comme n'importe quel apprentissage, l'éducation aux mass-media présuppose l'acquisition d'un certain nombre de données qui devraient rester

fixées dans la mémoire de l'élève. Après tout, il s'agit de s'accoutumer à un langage qui a ses règles, ses mécanismes, ses formes et ses effets. Il est donc important qu'à un certain moment de sa scolarité, l'élève en devienne conscient.

Afin que cette éducation aux mass-media respecte les objectifs socio-linguistiques qu'elle contient, il est souhaitable de la jumeler à l'une des disciplines prévues dans la grille-horaire en veillant à ce que les branches qui ont une faible dotation ne soient pas prétéritées. Le cours de langue maternelle paraît le mieux à même d'accueillir ce jumelage.

Si il est vrai que les cours de langue maternelle ont des rapports privilégiés avec l'éducation aux mass-media, il faut pourtant relever ce qui les différencie :

- Le découpage horaire du cours de langue maternelle permet parfois difficilement d'envisager des exercices pratiques ou des réalisations concrètes dans le domaine de l'image et du son.
- Le cours de langue maternelle privilégie les motifs textuels. Or, le signifiant verbal est d'une nature différente du signifiant audio-visuel.

Beaucoup d'autres cours utilisent aussi des documents issus des mass-media :

Le programme-cadre d'histoire recourt souvent aux sources d'informations que constituent les mass-media et amène l'élève à adopter, face au flot des offres diffusées, la distance critique nécessaire. Parmi les thèmes proposés, ce programme-cadre fait une place aux moyens de communication de masse. Quant au programme-cadre d'éducation civique, il recourra aux mass-media, une des sources essentielles de l'appréhension du monde par les élèves. Dans ce cadre, le maître devra favoriser une attitude critique en face de l'évolution par une approche simple des circuits de l'information, de leur caractéristique et de leur langage.

Si le groupe de travail a plus particulièrement développé les rapports qui pouvaient exister entre l'éducation aux mass-media d'une part, le français, l'histoire et l'éducation civique d'autre part, c'est que ces disciplines font l'objet d'un programme-cadre élaboré par CIRCE III et soumis actuellement à consultation. Une même réflexion pourrait être conduite sur la relation existant entre les mass-media d'une part, la géographie, les sciences naturelles et l'éducation artistique d'autre part. Le groupe de travail n'a pu conduire cette analyse, dans la mesure où ces disciplines ne font pas l'objet d'un mandat à CIRCE III, dans les premiers temps de son activité.

Dans le respect des comportements pédagogiques profilés au point II du rapport, cette initiation doit s'opérer autour de ~ deux démarches solidaires suivantes: COMPRENDRE et PRODUIRE:

- **COMPRENDRE, par exemple, la communication dans le cadre des mass media (rôle de l'émetteur, du canal, du récepteur et de ses motivations; sensibilisation à la presse écrite).**

- Apprendre à décoder un message audio-visuel (image fixe, image animée et sonore)
- PRODUIRE des messages médiatisés (au moins avec des moyens légers: affiches, BD, journal de classe, etc.)
- Pour assurer une efficacité optimale de la phase d'initiation, il est souhaitable qu'elle s'inscrive dans un laps de temps équivalent à au moins une période hebdomadaire en une année.

b) La phase de cristallisation

Pour qu'elle soit pleinement profitable, il est nécessaire de renforcer cette initiation dans les diverses branches qui utilisent comme moyen d'appui des documents issus des mass-media. A cette occasion, l'enseignant pourra engager avec ses élèves une réflexion sur les mécanismes qui véhiculent le sens de tel ou tel document. Les élèves s'accoutumeront à porter un regard critique sur les divers moyens d'information qu'ils utilisent. Il faudrait également accueillir dans les classes des productions audio-visuelles réalisées par les élèves. L'éducation aux mass-media dépasse ainsi sa phase purement initiatique. Une réelle cristallisation s'opère au point que la démarche critique débouche sur le vécu concret et quotidien de l'élève et de la classe.

Les émissions de la radio-télévision éducative romande peuvent jouer le rôle de moyen d'appui à cette cristallisation. Très souvent, les émissions des séries Telactualité et TV-Scopie peuvent s'insérer dans l'une ou plusieurs des disciplines enseignées à l'école.

Le visionnement et l'exploitation de longs et courts-métrages est aussi l'occasion d'opérer cette cristallisation. Il ne faut pas oublier que les élèves sont de gros consommateurs de longs-métrages à la télévision. D'autre part, la très grande majorité des clients des salles obscures ont moins de 20 ans. Il est donc important que l'école fasse aussi découvrir aux élèves les richesses culturelles du cinéma.

La formation des enseignants

Diverses enquêtes prouvent que les enseignants ne sont pas tous prêts à prendre en compte l'urgente nécessité d'une éducation des élèves aux mass-media. Les réticences des enseignants résultent souvent de craintes légitimes. Certains se souviennent des expériences négatives de la grammaire du cinéma. La majorité évoque une absence de formation dans le domaine. On refuse, à juste titre, de prendre en charge un enseignement avant d'en avoir approfondi les incidences méthodologiques. Enfin, on craint, à tort ou à raison, de devoir sacrifier ou limiter certaines matières imposées par les programmes.

1. Les centres de formation pédagogique

Une éducation aux mass-media à l'école n'est concevable que si les futurs enseignants ont la possibilité de se préparer à cette formation **L'effort majeur doit être réalisé dans les séminaires pédagogiques. Tous les futurs enseignants doivent recevoir une formation technique, pratique et théorique aux mass-media dans le cadre de leurs études pédagogiques.**

2. Les recyclages progressifs

L'avantage d'une éducation aux mass-media jumelée provisoirement à une autre discipline réside dans le nombre limité d'enseignants concernés. D'autre part, la phase d'initiation (point III a du présent rapport se déroule dans un laps de temps limité (pendant une seule année scolaire, par exemple). Le recyclage des futurs enseignants intéressés par la phase d'initiation n'est pas une opération très coûteuse et techniquement complexe. Les recyclages peuvent s'échelonner dans le temps et dans l'espace selon les particularités propres aux diverses structures cantonales.

3. Les cours de perfectionnement

Tous les cantons de la coordination scolaire romande et tessinoise et même suisse disposent d'organismes chargés du perfectionnement du corps enseignant. Pour assurer le développement de la phase de cristallisation, il est nécessaire de mettre sur pied des cours de perfectionnement ouverts aux enseignants intéressés. On peut imaginer des cours plus spécifiques tournés vers le document de type historique, géographique, etc.

Certaines productions de la radio-télévision éducative expliquent les incidences méthodologiques en vue d'une exploitation optimale des émissions. Elles peuvent également servir à la formation du corps enseignant.

Organismes chargés de promouvoir l'éducation aux mass-media

Pour assurer la mise en place de ce processus éducatif, l'expérience a montré qu'il est nécessaire de la confier à un organisme éducatif spécialisé. Presque tous les cantons de la coordination scolaire disposent de centres chargés de l'éducation aux mass-media.

En collaboration avec les structures concernées et les associations d'enseignants, ces centres sont en mesure de réaliser cette mise en place dans des délais imposés par les moyens dont ils disposent (variables d'un canton à

l'autre).

D'autre part, chacun des centres cantonaux est représenté au sein de la sous-commission de production de la radio-télévision éducative ainsi qu'au GRAVE (Groupe romand et tessinois d'étude en matière d'audio-visuel à l'école).

Moyens

Une intégration de l'éducation aux mass-media dans les programmes de CIRCE III n'est pas une opération très coûteuse et compliquée. Toutes les écoles peuvent disposer d'un matériel minimum indispensable qui doit être entretenu et complété au même titre que tout autre matériel scolaire. Certains cantons sont en train de la réaliser.

Synthèse et propositions

Considérant:

- la nécessité d'une éducation aux mass-media à l'école;
- les comportements pédagogiques spécifiques liés à cette discipline;
- les pistes méthodologiques réparties en deux phases (initiation et cristallisation);
- les efforts actuels des organismes chargés de promouvoir l'éducation aux mass-media;
- la modicité des moyens à mettre en œuvre,

CIRCE III propose que l'éducation aux mass-media soit introduite dès la 7ème année de la scolarité obligatoire, en respectant les modalités d'application suivantes:

- l'introduction de l'éducation aux mass-media doit se faire avec beaucoup de souplesse, en tenant compte des réalités cantonales et locales;
- dans les écoles où un tel enseignement est déjà dispensé, les responsables garderont les structures en place;
- dans les écoles où cet enseignement n'est pas dispensé, son introduction se fera progressivement, selon les modalités exposées sous point III, lettre a);
- dans tous les cas, cet enseignement est confié à des maîtres ayant bénéficié d'une formation ad hoc ou ayant une certaine expérience en la matière.

Secrétariat du GRAVE
IRDP - Faubourg de l'Hôpital 45
2000 Neuchâtel

Février 1983

ARCHIVES / GRAVE

- ▶ Fin du document
- ▶ Retour au sommaire
Archives du GRAVE

